



**SUISSE** mercredi 18 mai 2011

# A Gland, un abri pour requérants qui cristallise la colère

Marco Danesi

> **Vaud L'accueil dans des locaux au sous-sol d'une école sème la discorde**

> **Une séance d'information a tourné au procès des autorités**

L'hébergement prévu d'une cinquantaine de requérants d'asile à Gland, dans un abri de la protection civile au sous-sol d'une école, a provoqué la révolte. Les riverains et les parents d'élèves pourfendent le voisinage «périlleux». La peur du trafic de drogue, la crainte d'une agression, le rejet d'individus «qui n'ont plus rien à perdre», voire la transmission de maladies alimentent l'angoisse collective d'un quartier de locatifs et de petites PPE.

Une pétition signée par près de 1300 citoyens – sur 11 500 habitants dans la commune – réclame l'abandon du projet. Trop tard, cependant. L'abri ouvrira le 30 mai. La Municipalité n'a pas contesté la réquisition du canton, au grand dam des opposants, échaudés par la passivité de la commune.

Une séance d'information devant 500 personnes, lundi soir dans la salle communale de Gland, devait apaiser les tensions. En vain. La réunion a figé les camps, entre cris et fureur. Peu importe si dix ans en arrière, le même abri avait hébergé sans problème des requérants. Peu importe si à Lausanne un foyer semblable, celui de Coteau-Fleuri, fonctionne normalement après les réticences des débus.

La méfiance a laminé les appels à l'écoute, au dialogue. Impossible d'ébrécher l'hostilité de l'assistance. Mise devant le «fait accompli», elle a laissé éclater sa colère. Les ennemis de l'abri sont montés aux barricades. Ils ont vilipendé le «laisser-aller» de leurs élus. L'assemblée a tourné au psychodrame, au procès. A sens unique. Les voix discordantes se sont tues ou étaient absentes.

Pendant deux heures pourtant, Philippe Leuba, conseiller d'Etat libéral responsable de l'Asile, Gérald Cretegy, syndic, Olivier Botteron, commandant de la gendarmerie, et Pierre Imhof, directeur de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), ont tenté de désamorcer la mutinerie.

«Droit dans les yeux», selon le mot de Philippe Leuba, ils ont multiplié les déclarations d'empathie. Pédagogues, ils ont rappelé la réalité de l'asile. Ils ont ainsi évoqué le cadre légal que la Confédération impose aux cantons, les flux croissants des réfugiés (18% de plus que l'année passée à la même période), la pénurie des lieux d'accueil suroccupés, la difficulté de bâtir des foyers adaptés,

---

dans le canton qui profite à La Côte. Vers le haut

Ils ont détaillé les règles draconiennes en vigueur dans l'abri, énuméré les mesures de surveillance, promis un engagement sans précédent des gendarmes sur place et dans les environs, jour et nuit.

En face, les questions ont surgi par saccades, se suffisant à elles-mêmes. Les interrogations accusatrices des parents ont dit et redit leur obsession pour la sécurité des écoliers. La bagarre qui a ébranlé le foyer de Nyon, en janvier dernier, et les saisies de drogue ont servi de munition aux charges.

Inquisiteurs, certains ont voulu connaître le profil des requérants (des hommes en attente de leur renvoi de Suisse), la durée des séjours (6 mois au maximum), leur emploi du temps (des programmes d'occupation et des cours de français leur seront proposés), l'encadrement (deux surveillants, un assistant social et un intendant), la date de fermeture (inconnue).

A la fin, cloués à la tribune, les officiels affichaient leur impuissance. Une mère excédée répétait en hurlant que «les enfants n'iraient plus à l'école». La création d'un groupe de suivi le plus représentatif possible se perdait dans le vacarme ambiant.

Un peu plus tard dans la soirée, cependant, les chefs de file des pétitionnaires, sans perdre leur mordant, ont fini par se dire qu'il faudrait bien laisser une chance à l'abri. Et le syndic de vouloir renouer le dialogue. Dans l'intérêt de tous, partisans – il y en a, jure Gérald Cretegny – et adversaires du séjour des migrants en ville.

Gland, malgré la virulence de la confrontation, encore loin toutefois des feux et des croix de Vugelles-La Mothe en 2003, n'est pas un cas isolé en Suisse romande. A l'heure où la Confédération songe à modifier les procédures d'asile, partout les riverains touchés par l'ouverture d'un foyer manifestent leur mécontentement et leurs inquiétudes. A Vouvry notamment, commune valaisanne, une pétition paraphée par 1200 personnes fustige l'implantation d'un foyer.

Parfois, c'est l'inverse qui se produit. A La Chaux-de-Fonds, ce sont les requérants qui ont refusé d'être logés dans un abri de la PC, avant de s'y résoudre.